

AIRES D'ATTRACTION DES VILLES

DONNÉES : JANVIER 2025



En savoir plus

L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes.

Ce zonage permet d'étudier les disparités territoriales selon la taille de l'aire et la distinction entre centre et périphérie.

Une aire d'attraction est composée :

- d'un pôle, défini à partir de critères de population et d'emploi,
- d'une couronne, constituée des communes dont au moins 15% des actifs travaillent dans le pôle.

